

Autour de l'Horloge

Bulletin Municipal de Sauzé-Vaussais

N°29 - Décembre 2014



Sauzé
VAUSSAIS

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

.....	2
-------	---

La Vie Municipale

<i>Les dernières décisions du Conseil</i>	3
<i>Voirie: réalisations 2014 et projets 2015</i>	4
<i>Patrimoine : réalisations 2014 et projets 2015</i>	5
<i>Eglise St Junien de Vaussais</i>	6, 7, 8, 9

La Vie Enfance - Jeunesse

<i>La Vie de la M.C.J</i>	10, 11
<i>Collège Anne Frank</i>	12

Informations Diverses

<i>Etat civil - Calendrier des fêtes - Exposition Bibliothèque</i>	13
<i>Informations Communauté Cœur du Poitou</i>	14
<i>Informations SMAEP 4 B</i>	15
<i>Sécurité routière - Détecteur fumée</i>	16
<i>Informations pratiques</i>	17
<i>Pays Mellois - le SCOT</i>	18, 19

La Vie culturelle et associative

<i>Cinéma : La cité des Fantasques disparus</i>	20
<i>Cinéma chez nous : programmation 2015</i>	21
<i>La SEP : festival de l'Humour</i>	22
<i>Fils en Folie : salon 2015</i>	23
<i>A travers chant et Gym Volontaire</i>	24
<i>Association Tiers Monde et Vacances et famille</i>	25
<i>Les médaillés militaires- ASPPP</i>	26
<i>La journée de la résistance</i>	27

Mémento

.....	28
-------	----

“la Mairie de Sauzé Vaussais sera fermée les samedis 27 décembre 2014 et 3 janvier 2015”

Comment faire mieux en 2015 ?

Lors du bulletin de septembre dernier, je vous demandais ce qui, à votre avis, était utile ou inutile....

Certains ont cru à tort que c'était un message pessimiste alors que c'était un appel à débat ! Une seule habitante a pris la peine de m'écrire pour me faire part de ses réflexions ! Au-delà de l'utile ou pas, elle pense surtout que si chacun d'entre nous faisait un effort, la commune serait plus belle. Nettoyer devant sa propriété, repeindre sa façade, ramasser les déchets qui trainent, un effort modéré pour chacun, un résultat gratifiant pour tous !

Aussi me suis-je mis à rêver de faire pétiller 2015 en m'imaginant lancer des bulles d'espoir....

Une bulle de champagne, pour une administration dévouée, simplificatrice, disponible, ouverte....

Une bulle de savon pour lessiver les empêcheurs de toutes sortes....

Une bulle d'huile pour que les rouages de l'Enarchie se mettent enfin à tourner rond...*

Une bulle d'eau pour rappeler à tout un chacun l'importance de respecter la nature...

Mais redescendons sur terre...tout le monde le dit, sauf nos gouvernants (quoi que...), la France va mal, la France va dans le mur, la France est au fond du trou !

Lorsque j'ai appris à nager, on m'a jeté à l'eau en me disant " lorsque tu toucheras le fond, donne un coup de pied et tu remonteras à la surface". C'est ce que j'ai fait, et ça a marché !

Je pense qu'on pourrait appliquer ce même principe à la France.... Nous sommes en passe de nous noyer, donnons tous ensemble un grand coup de pied et nous remonterons à la surface, même si c'est en pataugeant un peu.

Les médias aussi pourraient apporter leur contribution !! Au lieu de s'épancher longuement sur tout ce qui va mal ; pourrions-nous leur suggérer de parler plutôt de ce qui va bien.... En cherchant un peu, ils trouveront facilement des sujets positifs.

Pour ce qui est de notre commune, le conseil municipal a pris ses marques, les nouveaux élus assurent leur part de travail (les redoublants aussi...), les projets pour 2015 se profilent, l'administration semble prêter une oreille attentive à nos dossiers.

Tout ne se fera pas, du moins en même temps, mais nos investissements, qui sont aussi les emplois de nos entreprises se feront à un rythme régulier, sans mettre à mal les finances de la commune et sans augmenter les impôts locaux.

La communauté de communes du cœur du Poitou porte également des projets sur notre territoire, nous lui apportons notre soutien et nos compétences.

Que dire de plus, sinon de vous souhaiter une bonne année 2015, avec un brin d'optimisme, un soupçon de réalisme et beaucoup de bonheur.*

*Le maire,
Michel Eprinard*

** Enarchie : anciens élèves de l'école nationale d'administration, constitués en un club privé et dont Coluche disait : Donnez-leur le Sahara à gérer, trois ans après, ils devront acheter du sable ailleurs.*

**Soirée des vœux le vendredi 16 janvier à 18 h 30 à la salle socioculturelle.*

Les dernières décisions Municipales

Bilan du fonctionnement de la navette "Tournobus"

Depuis mars 2010, la mairie met à disposition une navette le jeudi matin et le samedi matin, sur 2 circuits (*Limalonges et Galleure*). A ce jour la fréquentation est stagnante : sur 8 mois et demi, 503 passagers ont été transportés.

- Le circuit 1, Limalonges avec une moyenne maxi de 3,8 passagers,
- Le circuit 2, Galleure, avec une moyenne maxi de 5 passagers.
- La moyenne générale est de 3,5 passagers.

Le coût de ce service est de 10 054 €/an.

Ce qui représente un coût par personne transporté de 14 € (*sans compter l'amortissement du véhicule*).

Le Conseil municipal a décidé de stopper ce service et de mener une réflexion pour trouver une autre solution, de résilier le contrat avec les voyages Baudin pour fin décembre 2014 (*le temps de prévenir les utilisateurs de ce service et l'entreprise de transport*). Le minibus sera mis à disposition de la maison des jeunes.



Avancement du projet de restauration des friches commerciales en pôle socioculturel et demande de DETR

Les appels d'offres sont ouverts depuis le 6 novembre pour la première tranche des travaux qui comprendra la démolition et la restructuration de l'immeuble. Cette première tranche permettra de sécuriser le bâtiment. Le choix des entreprises est intervenu début décembre et les travaux débuteront fin janvier.

Pour rappel l'estimation de la 1^{ère} tranche était de 998 400 €.

Concernant le financement, différentes subventions vont être demandées :

- la DETR ,
- le FRIL.

La deuxième tranche concernera l'aménagement de ces locaux, actuellement sont prévus :

- La médiathèque,
- L'office du tourisme,
- La SEP,
- Le RPE,
- La Halte-garderie.

Projet d'implantation d'une signalétique sur le centre bourg

La signalétique du centre bourg, et surtout, l'entrée et la sortie du bourg (rond-point à l'entrée de Sauzé Vaussais et la sortie rond-point en face de la route de Mairé-Levescault) va être modifiée début 2015 :

- des panneaux neufs seront installés aux 2 entrées de bourg
- les autres panneaux présents en centre ville seront nettoyés et les fonds remplacés par de nouveaux lettrages afin de limiter le coût global.
- les mâts seront peints de couleur bordeaux.

Le coût total s'élève à environ 6 000 euros TTC.

Pour votre information, pendant un mois environ (le temps des travaux), il n'y aura plus de panneaux indicateurs.



Voiries : réalisations 2014 et projets 2015



Modification du stationnement rue Neuve

Depuis quelques semaines maintenant, les riverains de la rue Neuve ont dû modifier leurs habitudes. Les places de stationnement sont désormais matérialisées sur la voie et ce de chaque côté de la rue.

Auparavant s'appliquait la règle du stationnement alterné à savoir :

Du 1^{er} au 15 du mois, le stationnement était autorisé du côté des numéros impairs des immeubles de la rue

et du 16 et jusqu'au dernier jour du mois, il était autorisé du côté pair.

Une petite nouveauté qui a fini par séduire les riverains.

Pistes d'amélioration



Les propositions suivantes sont envisageables :

- Réajuster du carrefour entre la RD1 et le chemin rural. Cela augmentera la distance de visibilité au stop du chemin rural. Cela améliorera également la visibilité de la sortie des riverains situés dans le carrefour.
- Réalisation d'un trottoir, entre le giratoire et l'entrée du cimetière, d'une largeur minimum de 1,40 mètres, libre de mobilier urbain ou de tout autre obstacle éventuel.
- Marquage d'un passage piéton au droit de l'entrée du cimetière. Cela permettra aux citoyens de repandre le cheminement piéton.
- Réalisation d'un trottoir, côté gauche, d'une largeur minimum de 1,40 mètres, libre de mobilier urbain ou de tout autre obstacle éventuel. Il permettra de sécuriser la circulation piétonne en répondant aux normes d'accessibilité.
- Marquage d'un passage piéton entre les deux accès riverains situés sur la droite. Cela permettra aux riverains de repandre le cheminement piéton.

Ces aménagements doivent tenir compte des écoulements d'eaux pluviales.

Direction Départementale des Routes - Agence Technique Territoriale de Melun et Haut Val de Seine Page 4

Travaux de remise en état de la rue Ponchatain et de la rue du Baron

La rue Ponchatain et la rue du Baron nécessitent des travaux de remise en état, notamment devant le cimetière et au niveau des trottoirs. Cette route étant devenue départementale jusqu'au rond-point de la Route de Chef-Boutonne, le Conseil Général prendra en charge la bande de roulement mais laisse à la commune la charge des trottoirs et, oblige la commune à porter la maîtrise d'ouvrage et recruter un maître d'œuvre. Pour les 650 mètres de routes et trottoirs, le montant des travaux est estimé à 430 000 €.

Le cabinet IMOTEP a été désigné comme maître d'œuvre, pour un coût de 14 385 € d'honoraires (soit 3,38 % des travaux totaux).



Projet de modification du stationnement route de Ruffec et route de Limage.

La commission a travaillé sur les 2 problématiques de ces rues, à savoir le non respect de la limite de vitesse autorisée et du stationnement alterné par quinzaine.

Le projet a été présenté aux riverains de la route de Ruffec et de la route de Limage, le 27 novembre dernier à savoir la matérialisation de places de stationnement sur les voies en quinconce : une partie des stationnements à droite et une partie à gauche (comme la rue Neuve). Ceci obligera donc les conducteurs à réduire leur vitesse.

Les 2 problèmes peuvent donc être résolus sans engager de frais importants comme la mise en place de dos d'âne ou de ralentisseurs. Des essais vont être effectués début 2015 avant leur mise en place définitive.

Patrimoine : réalisations 2014 et projets 2015

Ouverture au public du square de la Marguerite Rue Treille Bourgeau



Sens de la circulation



Places de stationnement

Aménagement d'un nouveau square Route de Melle entrée centre ville

La plantation de végétaux de type vivaces et le paillage a été réalisé par M. Stéphane Frappier pour un coût de 1 434,80 €. Les travaux ont été réalisés par nos agents municipaux.



Fleurissement et création de bancs publics



Réparation du puits et du muret

La commission Patrimoine

Notre commune possède une multitude de petit patrimoine qu'il convient d'entretenir et de mettre en valeur.

La Fontaine Saint Junien de Vaussais est un ancien lavoir qui a été restauré il y a de nombreuses années. Comme l'indique la photo 1, les murs ont besoin d'être réparés. Nous allons faire des propositions pour la restauration de ce site et sa mise en valeur prochainement.



Le four à tuiles qui se trouve dans les bois à proximité de La Montée Rouge a commencé à être restauré sous la mandature précédente. Comme l'indique la photo 2, un travail remarquable a été réalisé. Il nous faut maintenant mettre les murs hors d'eau, aménager un chemin d'accès et inclure ce site dans un circuit de visite touristique.

Les huisseries de la Tour de l'Horloge et celles du Château du Puy d'Anché seront repeintes en début d'année prochaine. Le parement en pierre de la façade de la tour de l'horloge va être restaurer, tout comme la toiture de la Mairie.

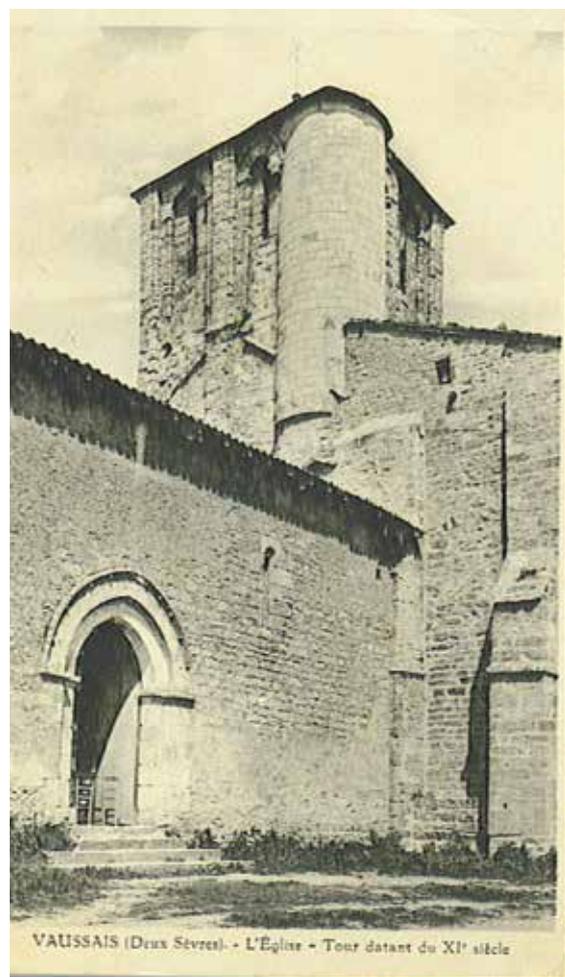
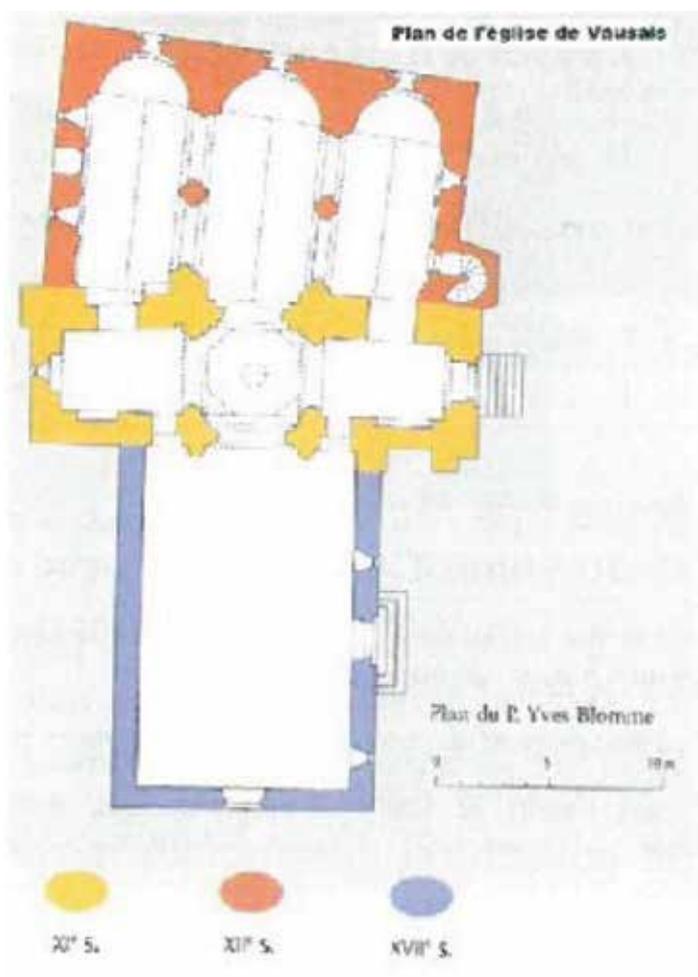
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.
Samuel Fournié.

Origine de l'Église St Junien de Vaussais.

Le toponyme de Vaussais n'apparaissant pas avant de IX^e siècle, nous avons peu d'informations sur ses origines sauf qu'elle fut donnée au chapitre de la cathédrale de Saint Etienne de Limoges par Thibaud, vassal du duc d'aquitaine au début du XI^e siècle entre 1010 et 1013.



Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, les régions du Poitou méridional furent ravagées par les guerres de religion. L'église porte encore les marques d'un terrible incendie, la nef semble avoir alors à peu près totalement péri et elle restera longtemps à l'abandon. Le procès verbal rédigé en 1635 établira que les parties orientales de l'église ont été atteintes au niveau du gros œuvre. Un des arcs de la croisée qui portait le clocher avait été ruiné. Une des piles du chœur avait aussi beaucoup souffert. Quand à la nef, son état était tel qu'il a été décidé d'en raser les murailles restantes et d'en partager l'espace afin d'y élever dans la partie ouest une maison pour le curé et de rendre au culte la partie orientale.



Ces projets mettront près d'un demi siècle à se réaliser. Un premier jugement avait établi que le Chapitre de Limoges contribuerait pour un tiers en tant que curé primitif, le seigneur de Puy d'Anché pour un autre tiers en tant que patron et la communauté des paroissiens pour le reste. Finalement, le roi accordera une aide qui permettra le relèvement de la nef, la communauté des paroissiens étant impécunieuse.

"L'année 1681 que l'église de Vaussay fut retablie, le roy donna l'argent qu'il falu pour retablir la nef de la ditte eglise et le vitrail qui regarde dans le jardin de la cure. Pour retablir le coeur de l'église Messieurs de S Estienne de Limoges le firent en qualite de seigneurs fondateurs..."

"Extrait d'une note portée par le curé Thomas à la date du 6 mai 1688. Registres paroissiaux."

La Vie Municipale

Les travaux réalisés

Sur une des piles apparaît donc l'inscription :
"LUDOVICI MAGNI MUNIFICENTIA HOC
TEMPLUM RESTAURATUM"

(Ce temple a été restauré par les largesses de Louis Le Grand)

La campagne de travaux dirigée par Pierre Bonnard à partir de 1977, visa à substituer à l'ancienne toiture à deux pans, des couvertures en lauze directement assises sur le reins du berceau du chœur, et cela sur la base de témoins archéologiques retrouvés dans les combles. Puis François Jeanneau a dirigé la restauration du transept sud.



En 1732 de nouvelles réparations seront nécessaires. Pendant la révolution, l'église fut désaffectée et servit de lieu de réunions, les cloches furent fondues. Ce n'est que par une délibération du 22 pluviôse de l'an XII, que le conseil municipal vota les crédits nécessaires à l'achat d'une cloche.



L'église fut classée monument historique le 19 décembre 1907 par décret signé par M. Aristide Briand.

Au XX^{ème} siècle, le service des monuments historiques entretient un édifice dont l'abandon s'accroît d'année en année :

Joseph Déverin réparera l'extrémité nord du pignon du chevet. Pierre Sardou, en 1922, s'est chargé de la réfection du parement de la tourelle qui flanque le clocher, prévu par son prédécesseur.



Les travaux réalisés (suite)

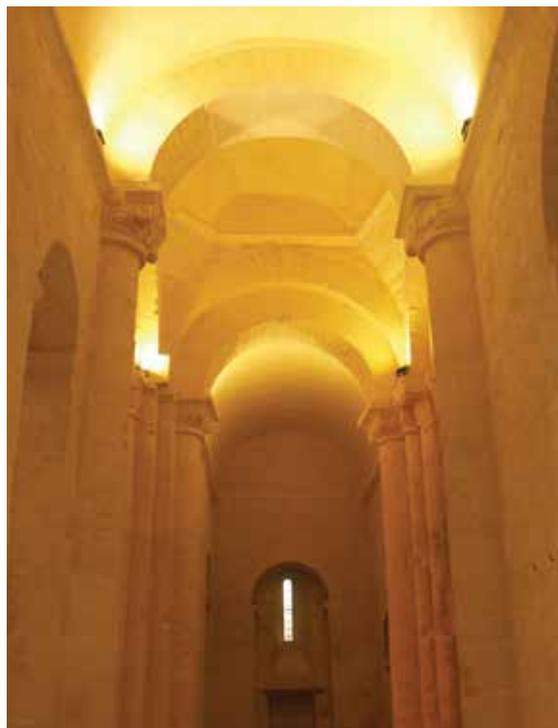
L'état dégradé de l'édifice a conduit la municipalité à la fermer au public. Une demande de subvention avait été faite auprès de la DRAC en 1995 mais faute de moyens, les travaux n'ont pas pu être lancés. C'est en 2009, que la municipalité en place a relancé la demande de financements.

Plusieurs phases de travaux sont alors programmées :

- couverture de la nef et bras du transept nord
- travaux intérieurs de la nef
- travaux intérieurs bas côté nord du chœur et couverture bras du transept sud et du chœur
- travaux intérieurs croisée et bras nord et sud du transept
- travaux intérieurs chœur et bas côté sud du chœur.

Le coût des travaux est d'environ 725 000 € HT, et financé par la DRAC, le Conseil Général, le Conseil régional et la municipalité de Sauzé-Vaussais.

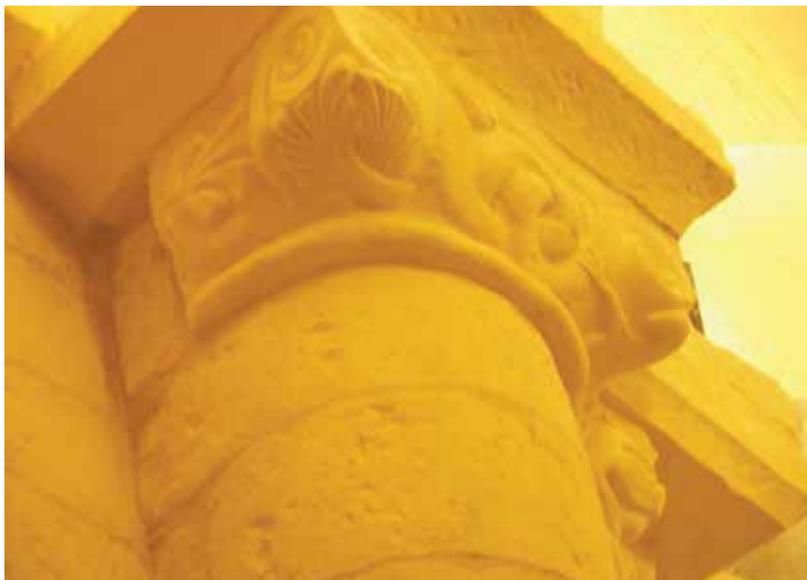
Un appel au don, via la Fondation du Patrimoine a également été lancé et permettra la remise en état de l'autel de l'Eglise, et l'acquisition de mobiliers.



Arc triomphal vu depuis la nef.

Nos remerciements :

- à **M. Piot**, habitant de Sauzé-Vaussais qui nous a cédé un lot comprenant 76 chaises, un harmonium, un confessionnal, un prie Dieu et deux crucifix pour la modique somme de 1 000,00 euros.
- à **M. Jean-Pierre MICHELET**, habitant de Sauzé-Vaussais qui a souvent été sollicité pendant les travaux pour le prêt d'outils et le don de morceaux de bois.



Chapiteaux de la pile nord-est de la croisée.



Fondation du Patrimoine



SOUSCRIPTION OUVERTE
OUI, je fais un don
à ce projet

Fonds déjà
Collectés : 2 153 €

EGLISE SAINT JUNIEN DE SAUZE VAUSSAIS **79190 Sauzé-Vaussais**

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Junien, commune Sauzé-Vaussais.

(Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine – Eglise Saint-Junien, Sauzé-Vaussais")

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de :€ et je bénéficie d'une économie d'impôt. Vous recevrez un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Pour les particuliers, le don ouvre droit à une réduction : - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

- ou de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu

ou de l'impôt sur la Fortune

Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

NOM ou SOCIETE :

ADRESSE :

code postal : ville :

Email :

VACANCES DE NOEL

Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 31
<p>10h00/18h00: CINEMA (le « Hobbit 3 ») BOWLING À Fontenay la comte (SV:7€/Ext:14€)</p> 	<p>11h00/ 18h30: Romènes ta console on mangera des Crêpes/ ATARI, DS, PS, NES, Xbox, Wii, etc... on fera des tournois et on festera vos jeux préférés! Pour ceux qui n'ont pas de console, venez aussi on jouera ensemble! (SV:1€/Ext:2€)</p> 	<p>13h30 / 17h30: VIENS TEXPRIMER JEUNE! (Gratuit) Mur d'expression, Préparation des 10 ans de la M.C.J, dessins géants, Slam de tes chanteurs préférés...</p> 

PREVOIR
PIQUE NIQUE:
LUNDI
MARDI

Précisions:

Lundi 29 décembre: Au moment où nous imprimons ce bulletin le cinéma attendait de savoir la durée totale du film (2h30 ou 3h30!!!). La séance aurait donc lieu entre 10h et 11h. Si nous devions partir plus tôt nous vous donnerions l'information définitive le jour où vous viendrez vous inscrire.

Mardi 30 décembre: ATTENTION vous connaissez surement notre position sur les **jeux violents, guerriers ou sanglants**. Laissez les chez vous, ils ne nous intéressent pas du tout du tout du tout!

(Pour les parents: l'indication « PEGI 16 » ou « PEGI 18 » indiquée sur les boîtes de jeux, veut dire qu'ils sont contre-indiqués aux moins de 16 ou 18 ans).

Inscriptions: QUAND VOUS VOULEZ à RECEPTION DE CE DOCUMENT



« Le me déplace et je viens à la M.C.J à vélo... »

- Quand nous partons à l'extérieur, les vélos sont rentrés à l'abri DANS la structure.

- Lors d'activités sur place, les vélos restent dehors. L'usage d'un antiviol seul ou à plusieurs peut alors éviter tout « emprunt » et orange sur les cotés

(et aussi sur les pédalles si c'est possible!)
 ▲ La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est réduite : feu de position avant, jaune ou blanc et feu arrière rouge
 ▲ Avertisseur sonore (timbre ou grelot) : il doit pouvoir être entendu à 50 mètres au moins.

(*) « Amprovo » / « L'auto » et « d'Improvo », sans préparation... »

MAISON COMMUNALE DES JEUNES

Date de parution: Novembre 2014



SOLEIL!



« C'est sous un soleil de plomb que se sont déroulées les activités des dernières vacances d'Automne en place par la Maison Communale des Jeunes de Sauzé Vaussais. »

Sommaire :
 Page 1: Soleil!
 Page 2: Les vacances de Noël
 Page 3: Information Routière
 Page 3: Séjour SKI 2015
 Page 4: Zoom sur le Collège
 Page 5: Info Fil Santé Jeunes

« Du sport à la culture il peut n'y avoir qu'un pas. »

Les jeunes Sauzéens ont ainsi pu découvrir le Château des Énigmes, le Fond Régional d'Art Contemporain, la Maison De l'Architecture et un spectacle dans un Théâtre Auditorium,

tout en s'essayant au Bubble foot et au Cani-rando, qui fut un moment phare de la première semaine. En effet un Musher professionnel de l'association Mush & Rando est venu avec ses 25 Husky, au plan d'eau du Bois Meunier pour une initiation à la randonnée attelée à un chien.

Les ressources et le réseau de la structure ont également permis des activités in situ : tennis de table, bricolage, ballapelle est lancé.



ZOOM SUR...

**Le Collège Anne Frank...
La NCJ y était...**

1er Trimestre

DATES:	Elèves concernés:	Activité pédagogique:
Lundi 6 /10	4èmes Option: Découverte du Milieu Professionnel.	Visite des Métiers de l'Animalerie, Société Delbard à Ruffec
Jeu 9 /10	3èmes Option Parcours des Métiers et de la Formation	Visite des Métiers de l'Imprimerie: Entreprise Italic 79 à Melle.
Lundi 13 /10	4èmes Option: Découverte du Milieu Professionnel.	Visite des Métiers du milieu Vétérinaire: Cabinet Loïs à Ruffec.
Lundi 10 /11	4èmes Option: Découverte du Milieu Professionnel.	Visite des Métiers Équins à la ferme équestre du breuil à Hanc.
Jeu 13 /11	6èmes en étude en 2ème heure	Atelier d'expression avec la technique du « Blason »
Mercredi 19 /11	« Un jour à Poitiers »	« Une journée dans la peau d'un journaliste » à Poitiers Site internet: http://blogpeda.ac-poitiers.fr/unjourapoitiers/
Jeu 20 /11	6èmes en étude en 2ème heure	Atelier d'expression avec la technique du « Blason »
Jeu 27 /11	3èmes Option Parcours des Métiers et de la Formation	Visite des métiers de l'image et du son (Studio Normal) + Métiers de l'imprimerie au Campus CIFOP à Angoulême.
Jeu 4 /12	6èmes en étude en 2ème heure	Atelier d'expression avec la technique du « Blason »
Jeu 11 /12	6èmes en étude en 2ème heure	Atelier d'expression avec la technique du « Blason »
Jeu 18 /12	6èmes en étude en 2ème heure	Atelier d'expression avec la technique du « Blason »

Exemples de

- Visites 2013/2014 ▶
- (Lycée Kyoto,
- Restaurant les
- Archives à Poitiers)



Blasons 2013/2014



Santé des Jeunes:

Parfois on se pose des questions: « Qui suis-je? Où vais-je? Dans quel état l'erre? ». On a alors l'impression qu'on est seul au monde, alors qu'on est beaucoup à se poser les mêmes questions au même âge. C'est pourquoi parmi les nombreux (et mauvais) sites dédiés aux jeunes que l'on trouve sur Internet, celui-ci

paraît sérieux. Différents thèmes liés aux jeunes y sont traités + un « dossier du mois, le sujet de la semaine et l'actu du jour ».

La charte éditoriale stipule que chaque texte publié est validé par un comité de rédaction [composé de professionnels de santé (médecins et psychologues)].

N.B⁽³⁾: Internet n'est qu'un outil et quand on sent qu'on va pas trop bien, pouvoir

<http://www.filsantejeunes.com/>

Le site www.filsantejeunes.com est financé par l'I.N.P.E.S⁽¹⁾ et la D.G.C.S⁽²⁾.

(1) I.N.P.E.S = Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
(2) D.G.C.S = Direction Générale de la Cohésion Sociale
(3) N.B = Note Bene (à noter)



SEJOUR MONTAGNE 2015

du lundi 23 au vendredi 27 Février

Hébergement: CHALET DE L'OURS à ESPIAUBE / SAINT LARY 65

Domaine Skiable: SAINT LARY 1900/2400

Programme: 3 jours SKI ALPIN + Une sortie Nocturne avec Guide de Montagne.

Transport: Minibus + Navettes sur place

Tarif séjour Sauzéens: 182,50 €

Tarif séjour Hors Sauzé: 365 €

(21 places)

(Possibilité de payer en plusieurs fois : nous contacter)

Information: 10 des 12 communes du Canton du Sauzé Vauzais participent financièrement aux loisirs de leurs habitants, nous contacter pour connaître les aides allouées par votre commune.

Inscriptions:

▶ **Mercredi 10 décembre de 10h00 à 19h00:** Inscriptions prioritaires à ceux qui ne sont jamais partis à la montagne avec la MCJ.

▶ **À partir de 10h00, Jeudi 11 décembre:** Tous les autres.



Notre Chalet

Collège Anne-Frank



Madame Catherine Bontemps est la nouvelle principale du collège Anne Frank à Sauzé-Vaussais depuis le 1^{er} Septembre 2014.

A la rentrée 2014, le collège accueille 184 élèves répartis en 9 classes (3 classes de 6^e, 2 classes de 5^e, 2 classes de 4^e et 2 classes de 3^e).

Les élèves étudient l'anglais en L.V1 et ont ensuite le choix entre espagnol et l'allemand en L.V2 à partir de la quatrième.

En cinquième, de nombreux élèves choisissent d'étudier la latin jusqu'en fin de troisième.

En troisième, l'option "Découverte professionnelle 3heures" permet à des élèves curieux de découvrir le monde professionnel.

Un programme de sortie dans les entreprises et les établissements scolaires est établi pour l'année scolaire.

Le cross a réuni, le 13 Novembre 2014, tous les élèves des écoles primaires (Sauze Vaussais, Lorigné, Limalonges et Clussais la Pommeraie) et du collège Anne Frank pour des courses de longueur adaptée à chaque niveau.

Nous mettons en place de nombreux dispositifs d'aide pour les tous élèves (Programme Personnalisé de Réussite Educative, aide au travail personnalisé, Travail par compétences, Accompagnement éducatif (aide aux devoirs), des activités sportives et culturelles (Atelier Théâtre, Atelier Origami, Atelier Danse, Atelier spectateur, Atelier Djembé, Atelier scientifique.....). Dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, un travail est initié sur la sensibilisation à la réduction des déchets alimentaires.

Le foyer socio éducatif organise lui aussi des activités.

L'Union Nationale du Sport Scolaire permet également à de nombreux élèves de pratiquer des disciplines sportives variées toute l'année. Les rencontres ont lieu le mercredi après-midi.

Le CDI est partie prenante dans toutes les activités proposées par les professeurs.

Cette année, ouverture d'un club journal, rencontre avec des journalistes, élaboration d'un journal trimestriel....)

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) prend en charge la formation des élèves pour la préparation à l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) pour les 5^{ème} et les 3^{ème}, préparation aux premiers secours (PSC1) pour les élèves de 4^{ème}.

De nombreux projets seront réalisés en 2014 -2015 grâce au soutien logistique mais surtout financier de l'association des parents d'élèves et du foyer socio-éducatif du collège.

Ce sera notamment le cas des sorties théâtrales des 4^{ème} et des 3^{èmes}, du cross du collège, des interventions au titre du CESC, des inscriptions des élèves à différents concours et rallye (en langues vivantes, en mathématiques, en EPS ...), du projet "Mieux être", des sorties dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD).

Si vous êtes parents d'élèves actuels ou futurs et avez envie d'encadrer bénévolement un groupe d'élèves pour une sortie ponctuelle, n'hésitez pas à nous contacter.

Informations diverses

Etat civil

NAISSANCE



Elise MOREAU
 Basile VEZIEN
 Maëlys VUZÉ
 Gaïana FRADET RAYNAUD
 Aïssatou SAKHO
 Andrei STELEA

MARIAGE



Anthony OLIVIER et Jennifer SEUGNET 14 juin 2014

DÉCÈS



Raymonde DUBUIS épouse MORTIER..... 14 juillet 2014
 Jean-Marie APPERCÉ..... 16 juillet 2014
 Suzanne GAGNAIRE veuve ROBERT..... 18 juillet 2014
 Paulette NIVET..... 12 août 2014
 Guy NICOLLAS..... 24 septembre 2014
 Gisèle TEXEREAU épouse HÉRAULT 4 octobre 2014
 Sandrine LEMERCIER épouse HILLAIRET 28 octobre 2014
 Yves DESPRÉAUX..... 29 octobre 2014
 Jean-Paul CHEBAB..... 21 février 2014
 Marcel CAILLIER..... 27 février 2014
 Marcelle OLIVET veuve GRANDONT 30 mars 2014
 Angèle LESTAS épouse LERAY 17 avril 2014

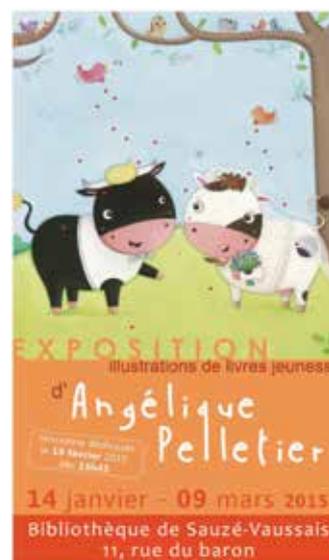
Bibliothèque

Cette exposition aura lieu à la bibliothèque municipale située 11 rue du baron à Sauzé-Vaussais du 19 janvier au 9 mars 2015.

Vous pourrez y voir des planches d'illustrations réalisées par Angélique Pelletier pour des livres pour les jeunes.

Elle intervient également dans le cadre des activités périscolaires au groupe scolaire des charmilles.

En fonction du succès de cette exposition, des ateliers pourront être organisés.



Manifestations

JANVIER	H. ANIMATION	LIEU	ORGANISATEUR
SAMEDI 31	- Festival de l'humour	Gymnase	SEP de Sauzé-Vaussais
FEVRIER			
VENDREDI 6	- Loto	Salle Socio-Culturelle	APEPM
SAMEDI 21	- Repas public	Salle Socio-Culturelle	Secours Catholique
MARS			
DIMANCHE 8	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Aînés Sauzéens
DIMANCHE 22	- Loto	Salle Socio-Culturelle	ACCA Sauzé-Vaussais
DIMANCHE 29	- Loto	Salle Socio-Culturelle	FNATH
AVRIL			
SAM 11 & DIM 12	- Salon des créatrices de broderies	Salle Socio-Culturelle	Détente et création
SAMEDI 18	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Amicale des Sapeurs-Pompiers
DIMANCHE 26	- Loto	Salle Socio-Culturelle	Aînés Sauzéens
MAI			
DIMANCHE 10	- Loto	Salle Socio-Culturelle	ASPPP
SAM 23 & DIM 24	- Country	Gymnase	Okies

Informations Cœur du Poitou

Déchetterie

Horaire déchetterie Sauzé-Vaussais		
	du 1 ^{er} octobre au 30 mars	du 1 ^{er} avril au 30 septembre
Lundi	9h30 - 12h30	9h30 - 12h30
Mardi	14h00 - 17h30	14h00 - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h30	9h30 - 12h30
	14h00 - 17h30	14h00 - 18h30
Jeudi	9h30 - 12h30	9h30 - 12h30
Vendredi	14h00 - 17h30	14h00 - 18h30
Samedi (ouvrables)	09h30 - 12h30	09h30 - 12h30
	14h00 - 17h30	14h00 - 18h00

Les déchets inertes sont stockés dans les ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes)

Ouverture		
Clussais La P. Coudré	Mercredi	09h00 - 12h00
Hanc Malaguet	Vendredi	9h00 - 12h00
Tillou Champalois	Jeudi	9h00 - 12h00
Villemain La Caille	Mardi	9h00 - 12h00

Attention, les sites sont fermés les jours fériés et pendant les fêtes de fin d'année !

Composter c'est mieux !

La Communauté de Communes du Cœur du Poitou poursuit ses actions pour la réduction de la quantité d'ordures ménagères.

Les déchets verts représentent 30% du poids de votre poubelle.

Alors Compostez, Broyez : c'est mieux !

Achat de composteurs : 15€

Aide à l'achat de broyeur à végétaux : 50€

Contact : Aurore 05 49 07 78 42



ECO
EMBALLAGES

Terrains et bâtiments disponibles sur le territoire

Melleran

atelier relais 206 m² à louer.

Limalonges

- atelier 300 m² à louer.
- 9 modulaires à usage de bureau pour 119 m² à louer ou à vendre.
- atelier 210 m² à louer.
- 20 ha sur zone d'activité à vendre ou à louer.

Limalonges

Parking enrobé 19 436 m² à vendre ou à louer.

Sauzé-Vaussais

4 terrains d'environ 2 500 m² à réserver sur la nouvelle zone d'activités à vendre.

Chef-Boutonne

5 terrains de 1 000 à 2 000 m² à réserver sur la future zone d'activité disponible fin 2014 à vendre.

Assainissement non collectif

Entretien de votre fosse

Que votre fosse soit septique, toutes eaux ou étanche, il faut la vidanger.

Cet entretien régulier doit être fait par une entreprise agréée pour pomper et traiter correctement les matières, le service assainissement de votre communauté de communes doit s'assurer que cette vidange est bien réalisée.

Par ailleurs, l'entretien du préfiltre est vivement conseillé au moins 2 fois par an pour le bon fonctionnement de votre épandage.

Ainsi, après leur prestation, ces entreprises doivent vous remettre un "bordereau de suivi des matières de vidange". **CE DOCUMENT EST OBLIGATOIRE.**

Aussi, je vous remercie de me faire parvenir une copie de ce bordereau au service assainissement :

20 rue Treille Bourgeau - 79190 SAUZE-VAUSSAIS.

De plus, n'oubliez pas que ce service est proposé par la collectivité depuis plus de 10 ans. Fort de cette expérience, nous pouvons planifier avec vous ce travail. Pour cela, vous trouverez un formulaire ci-joint, aussi téléchargeable sur notre site :

www.coeurdupoitou.com, disponible dans nos locaux et en mairie.

Informations Communautaires



Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B (SMAEP 4B)

INFORMATION IMPORTANTE

Les compétences de production et de distribution d'eau potable sont transférées au SMAEP 4 B à compter du 1er janvier 2015. Le contrat d'affermage avec la SAUR arrivant à échéance le 31 décembre, les conseillers syndicaux n'ont pas souhaité le renouveler.

Quels sont les conséquences de cette décisions ? à compter du 1^{er} janvier 2015

- La société SAUR n'interviendra plus sur le réseau d'eau potable
- Les interventions techniques (*entretien, pose de nouveaux compteurs, relevé de compteur, réparation de fuites...*) seront assurés par les agents sur SMAEP 4 B.
- Les tâches administratives (*accueil téléphonique, facturation*) seront également assurés par les agents sur SMAEP 4 B.
- Vous pourrez régler vos factures d'eau en espèces auprès de la trésorerie de Brioux sur Boutonne, par internet (TIPI) ou par T.I.P (*pour les règlements par chèque ou les prélèvements*).
- Si vous souhaitez que vos factures soient prélevées à l'échéance, merci de bien vouloir compléter le formulaire qui vous a récemment été adressé par courrier.

La mensualisation des factures sera proposée à compter du 1^{er} janvier 2016.

- le règlement du service d'eau qui s'applique désormais est celui du syndicat 4B. Il vous a été adressé par courrier récemment.



Quels sont les conséquences pour la facturation 2014 ?

- La dernière facture émise par la SAUR (consommations 2014) comprendra uniquement le solde de votre consommation d'eau 2014 suite au relevé de compteur.
- Le syndicat 4B vous adressera 2 factures par an, l'une sera estimée et l'autre calculée à partir du relevé réel du compteur. L'abonnement, quant à lui, sera facturé en deux parts égales entre les 2 factures. Les périodes de facturation se situent en mai/juin et novembre/décembre.
- Si votre domicile est relié au réseau d'assainissement collectif, la part assainissement collectif sera facturé par nos services pour le compte de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou.

Adresse

73 Route de Brioux
79170 PERIGNE

Téléphone : 05 49 07 74 31

Fax : 05 49 07 12 26

Mail : aep4b@orange.fr

Site internet : syndicat4b.fr

Horaires d'ouverture du syndicat

du lundi au vendredi :

De 8 h 45 à 12 h 15

De 13 h 45 à 17 h 15

N° en cas d'intervention urgente:

06 98 25 60 20

Pourquoi le nom...4B !!!

Cela vient des 3 principales rivières du territoire:

- La Bouleure
- La Boutonne
- Bellefond
- et la commune de Beauvoir sur Niort



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

*Pendant les fêtes de fin d'année
Soyez prudent
Redoublez de vigilance
Pensez à vous, à vos proches et aux
autres automobilistes*

MERCI

RETENIR UN AMI QUI A BU
CONSEIL N°1 : JOUER SUR LA CORDE SENSIBLE



QUAND ON TIEN À QUELQU'UN, ON LE RETIENT.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

RETENIR UN AMI QUI A BU
CONSEIL N°2 : L'UNION FAIT LA FORCE



QUAND ON TIEN À QUELQU'UN, ON LE RETIENT.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

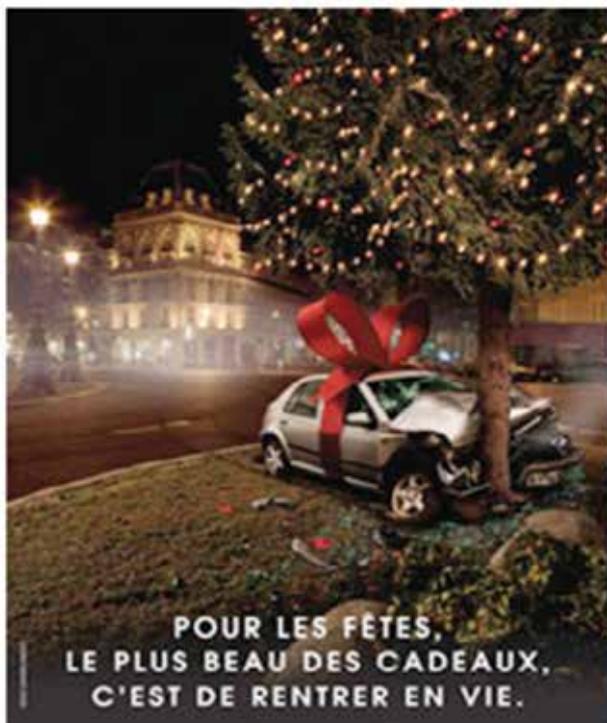
RETENIR UN AMI QUI A BU
CONSEIL N°9 : AGITEZ LE SPECTRE DU RETRAIT DE PERMIS

SI TU PENSES DE VALANT MENTIR, TU VEUX TE CHÉRIER,
/T'ES DÉPRIMÉ, ET UN RETRAIT DE PERMIS, DU COÛT, ON
T'ENVALE, ON TE DÉVOTE, ON T'ENVALE, ON T'ENVALE, ON T'ENVALE,
DE UN CARTE, TU M'AS DÉMIS, ET SI TU NE PEUX
T'ENVALE, ALORS, T'EST PAS ENVALE, C'EST
C'EST ÇA QUE TU VEUX?



QUAND ON TIEN À QUELQU'UN, ON LE RETIENT.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Informations diverses

Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant mars 2015

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.



Dates des élections départementales 2015

C'est pour quand exactement ?

Les **dates** retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Un décret publié au Journal officiel du dimanche 30 novembre 2014 vient de confirmer ces dates. Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.



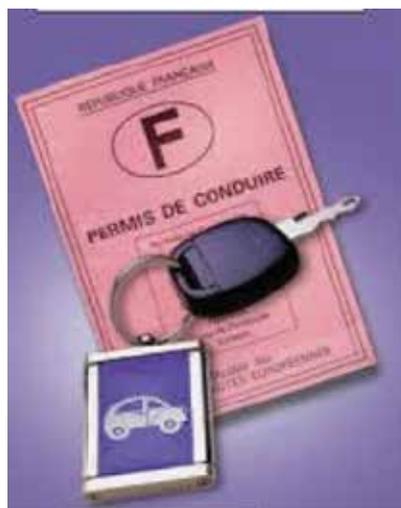
Perte, vol du permis de conduire : renouvellement payant à compter du 1^{er} septembre 2014

Vous avez perdu votre permis de conduire, il a été volé ou accidentellement détruit, à compter du 1^{er} septembre 2014, son renouvellement sera payant.

La loi de finances rectificative pour 2014 prévoit que le renouvellement du permis de conduire (demande de duplicata) s'accompagnera à partir du 1^{er} septembre 2014 du règlement d'un droit de timbre de 25 euros si l'ancien permis ne peut pas être présenté.

Le timbre fiscal peut être acheté :

- dans un bureau de tabac,
- au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou d'un service des impôts des entreprises (SIE).



La 1^{ère} demande d'établissement et le renouvellement avec présentation de l'ancien permis de conduire ne sont pas soumis à ce droit de timbre.

Attention : Certains départements prévoient en plus une taxe régionale pour la délivrance du permis de conduire (départements des régions Corse, Limousin, Poitou-Charentes, La Réunion, Guyane et Martinique).

Pays Mellois - le SCOT



InfoSCOT

Construire un projet pour l'avenir

CARTE D'IDENTITÉ DU SCOT DU PAYS MELLOIS



Chiffres clés

47 902*
Habitants
85
Communes
4
Communautés
de communes

NOM	SCoT du Pays Mellois
STRUCTURE PORTEUSE	Syndicat Mixte du Pays Mellois
VOCATION	Document d'urbanisme encadré par le Code de l'Urbanisme Définir sur une période de 15 ans, une organisation harmonieuse du territoire <ul style="list-style-type: none">• Définir les objectifs d'aménagement en matière d'habitat et de mixité sociale, de déplacements, d'équipements commerciaux et de développement économique.• Déterminer les espaces naturels et agricoles à préserver.
PORTÉE JURIDIQUE	Les documents d'urbanisme qui réglementent l'aménagement des communes devront être compatibles avec le SCoT (Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales, opérations d'aménagement, etc.)

* population municipale INSEE 2010

LE MOT DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MELLOIS

Cher(e)s habitant(e)s du Pays Mellois,

Le Pays Mellois s'est engagé depuis quelques mois dans l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Ce grand projet est une véritable opportunité pour nous interroger sur les enjeux actuels et futurs du territoire.

Le Pays Mellois est vaste et riche de ses différences. Néanmoins il est nécessaire d'oeuvrer à son développement équilibré.

L'accès aux services, le dynamisme économique, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la mobilité, le maintien d'un cadre de vie agréable, sont autant de défis à relever dans les décennies à venir pour que notre territoire garde son caractère rural et attractif.

Cette lettre vous présente l'avancée de ce projet, sur lequel vous êtes invité(e)s à vous exprimer grâce aux différentes réunions publiques.

Jean-Claude Mazin

Les questions d'habitat, de développement économique, de cadre de vie, d'environnement, de préservation du patrimoine et du paysage vous intéressent !

Venez participer aux réunions publiques organisées les :

→ Jeudi 22 janvier à 18h30 à la salle du foyer rural de Lezay

→ Vendredi 23 janvier à 20h à la salle temps libre à Brioux-sur-Boutonne

Pays Mellois - le SCOT

COMPRENDRE NOTRE TERRITOIRE POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Contacts et renseignements :

Tel : 05 49 27 09 62

Web : www.paysmellois.org/scot

C'est quoi un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui couvre un territoire précis. Il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement, que les communes concernées traduisent de manière plus opérationnelle dans leurs plans locaux d'urbanisme et les grands projets d'aménagement.

Il s'élabore en plusieurs étapes, sur plusieurs années et mobilise toutes les forces vives du territoire : élus, acteurs du territoire, institutions, habitants.



Les étapes d'élaboration du SCOT

2014

Scruter le territoire

Le diagnostic

Dresser un état des lieux du territoire, du point de vue démographique, économique, environnemental...

2015

Choisir un cap

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire à suivre pour les 15-20 prochaines années.

2016

Se fixer des règles

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Déterminer les règles communes à appliquer au niveau des aménagements futurs dans le Pays Mellois.

2017

Valider le projet

L'enquête publique et l'approbation

Valider définitivement le projet avant son entrée en vigueur.

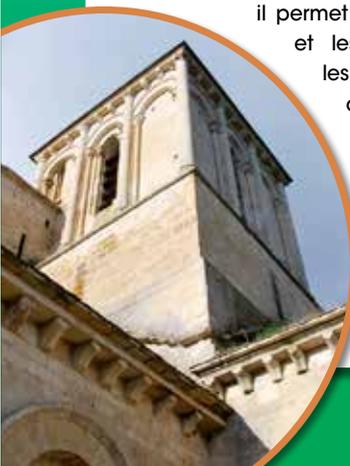
Où en est-on ?

Les élus des quatre communautés de communes du Pays Mellois travaillent au sein d'un comité de pilotage du SCOT depuis juin 2013. Son élaboration a réellement débuté fin mars 2014 avec le recrutement d'un groupement de bureaux d'études et le démarrage du diagnostic.

Ce diagnostic a été élaboré en collaboration avec de nombreux partenaires. Il constitue une phase essentielle dans l'élaboration du SCOT car

il permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire : les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir...

Aujourd'hui, il est important que ce diagnostic soit partagé avec les acteurs locaux avant de passer à l'étape suivante : un projet pour le territoire.



Quelques constats issus du diagnostic

- Habitat rural dispersé générant des déplacements et des besoins de mobilité
- Disparités socio-économiques sur le territoire
- Activité agricole de production, occupant l'essentiel de l'espace et en forte mutation
- Activité économique portée par les secteurs des services et du bâtiment
- Perte d'attractivité de certains centres-bourgs
- Patrimoine écologique riche, grâce à la diversité des habitats pour les espèces naturelles
- Influence de l'agglomération niortaise
- Territoire multipolaire grâce au maillage des bourgs principaux et à la desserte routière
- Problématiques liées à l'eau : qualité, quantité, usages

Ces différents constats et les enjeux qui en découlent seront présentés en détail lors de deux réunions publiques.

La Vie culturelle et associative

Cinéma : La cité des Fantasques Disparus

CINEMA



LA CITE DES FANTASQUES DISPARUS

PROJECTION
à la Mairie
Vendredi
10 Avril 2015
à 20H30
(Entrée libre)

Production : Hé-oo-h Productions / Mars 2015

Avec le soutien de la Région Poitou-Charentes - Du Crédit Agricole
Charente-Maritime Deux-Sèvres - Du Musée Bernard d'Agesci Niort
Réalisé par Thomas Souchard

Musique originale : Sébastien Maye

Genre : Fiction

Après le conte documentaire "Il était une fois en Poitou-Charentes", qui a remporté un vif succès sur toute la région du Poitou, plus de 4000 entrées pour ce premier film d'art & d'essai.

Le jeune réalisateur Thomas Souchard revient avec un nouveau film, "La cité des fantasques disparus", une fiction scénarisée par Sébastien Maye, producteur du film, acteur et compositeur de la bande-sonore. Infatigables travailleurs, tous deux se sont penchés sur la vie d'Auguste Tolbecque, célèbre musicien disparu qui a occupé une grande partie de sa vie à restaurer ou créer des instruments de musique depuis son atelier au fort-Foucault à Niort, dans les Deux-Sèvres. Cette histoire prend une tournure fantastique, dès l'instant où l'on parle de Jules Verne et d'une folle machine qui a la capacité de voyager dans le temps.

La jeunesse d'un Maître luthier...

Synopsis :

Auguste Tolbecque arrive à Paris en 1865, chez son ami Jules Verne. Dans l'espoir de composer de nouvelles mélodies sur un orgue portatif très original, le compositeur exerce son talent à côté d'une machine mécanique. Sans le savoir, elle est capable de faire voyager notre jeune luthier dans différentes époques de notre histoire. Ainsi commence des rencontres avec des personnages fantastiques dans des situations quelque peu originales.

Il passera sa vie à chercher la note juste...

A travers sa passion pour la musique d'orchestre et de ses relations qui vont contribuer à son inspiration, voici une version imaginaire de ce qu'aurait pu vivre un jeune luthier en parallèle au métier de compositeur avant les années 1900.

Entre ses écrits et ses compositions, le Maître passera sa vie à chercher la note juste, l'instrument de prédilection, qui fera renaître la musique contemporaine.

Casting :

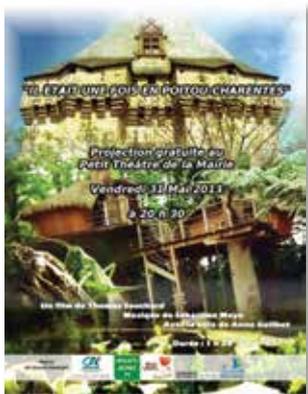
Auguste Tolbecque (Sébastien Maye) - Robert Oudin (Jeff Magic) - Louise Arthémise d'Aubigné (Caty Green) - Le comte de Ponchartrain (Jean-Charles Deval) - Honorine Verne (Tomoko Vivier) - avec la participation exceptionnelle des Tards-Venus (Association Médiévale des Deux-Sèvres) - Ernest (Roger Ropers) - Antonio Vivaldi (Joël Cartier) - Pilâtre de Rozier (Emmanuel Souchard) ...



www.lacitedesfantasquesdisparus/facebook.com

La Vie culturelle et associative

HE-OOH PRODUCTIONS.



Leur précédent film
"Il était une fois en
Poitou-Charentes"

Nos projets à partir de Mars 2015

La tournée promotion du film "la cité des Fantasques disparus" dans la Région, et en été prochain, la projection du film au Musée International du Mim à Bruxelles pour fêter les 140 ans de l'orgue portatif de Tolbecque datant de 1875.

Aussi, nous tournerons le clip vidéo officiel de l'équipe de Rugby de Cholet qui sera diffusé en National..

Sébastien.

Projection du film le 10 avril 2015

à 20h30 Salle de cinéma

1^{er} étage de la Mairie - Sauzé Vaussais.

Entrée offerte par la municipalité (dans la limite des places disponibles)

Cinéma chez nous : programmation 2015

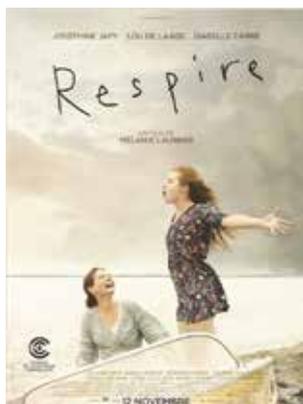
Le 9 janvier 2015 à 20h30 :

RESPIRE

De Mélanie Laurent, avec Joséphine Japy,

Lou de Laâge, Isabelle Carré

Durée : 1 h31 min



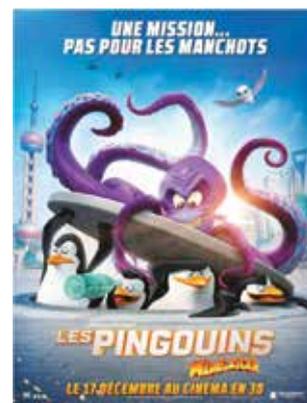
Le 23 janvier 2015 à 20h30 :

Le Hobbit : la Bataille des Cinq Armées

De Peter Jackson, avec Martin Freeman,

Ian McKellen, Richard Armitage

Durée : 2 h24 min



Le 6 février 2015 à 20h30 :

La Famille Bélier

De Eric Lartigau, avec Karin Viard,

François Damiens, Eric Elmosnino

Durée : 1 h45 min

Le 6 mars 2015 à 15h00 :

LES PINGOUINS DE MADAGASCAR

De Frédéric Tellier, avec Raphaël Personnaz,

Nathalie Baye, Olivier Gourmet

Durée : 2 h00 min

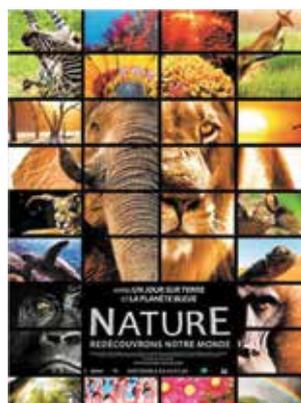
Le 20 février 2015 à 20h30 :

Nature

De Frédéric Tellier, avec Raphaël Personnaz,

Nathalie Baye, Olivier Gourmet

Durée : 2 h00 min



Concours d'artistes
Professionnels

31 JANVIER 2015
20h30 à Sauzé-Vaussais

13^E FESTIVAL

de l'**HUMOUR** et du **VISUEL**
au Gymnase, organisé par la **SEP**

One Man
Show Final

TEX

TARIFS

17€ Adultes - 6€ pour les 6/12 ans

RÉSERVATIONS

SEP : 05 49 29 87 63
Super U : 05 49 07 77 70
Fournil de la Plaine : 05 49 07 91 94
ou sep.festival@yahoo.fr
www.sepsauzevaussais.fr

Albert
MICHELETTY



DUO
ACROPOLE



TAO



Daniel
CAMUS



Nilson
JOSÉ



Myriam
BAROUKH



La Vie culturelle et associative

4^{ème} salon "FILS EN FOLIE"

Comme il en a l'habitude tous les 2 ans, le club de broderie "Détente et Création" annonce la tenue de son 4^{ème} grand salon "FILS en FOLIE" de créatrices et créateurs de broderie les 11 et 12 avril prochain.

Dans la salle socioculturelle offerte par la municipalité et transformée pour l'occasion, grâce à de nombreuses aides, en un grand hall dédié à la création, à la broderie et toutes les activités se rapportant à l'art du fil, les visiteurs pourront rencontrer plus de trente créatrices et créateurs talentueux venus des quatre coins de la France et des pays voisins pour présenter leurs toutes nouvelles créations en différentes broderies, hardanger, points comptés, broderie au ruban, jours d'angles, tapisserie de Bayeux...

ils pourront admirer leurs ouvrages, ainsi que ceux du créateur italien Rénato Parolin dont la présence sera exceptionnelle sur ce salon, et s'en inspirer pour leurs propres réalisations ; ils auront aussi le choix de se procurer s'ils le désirent toutes les fournitures nécessaires à leurs travaux, kits, toiles, fils, boutons, dentelles...

Mais ce salon ne s'adresse pas qu'aux passionnés de broderie il s'adresse également à tous ceux qui apprécient le beau travail, l'innovation, l'imagination... car toutes les créations présentées sont un vrai plaisir pour les yeux.

Le club s'investit beaucoup dans la réalisation de ce salon, qui fait connaître et parler de notre commune, la présidente et les adhérentes œuvrent pour sa réussite depuis de longs mois, venez donc nombreux nous rendre visite, l'entrée est gratuite et l'accueil toujours chaleureux.

Le Club Détente et Création.

Informations pratiques

ouverture le samedi et le dimanche : 10 heures
- 18 heures

Salle socioculturelle Place des Halles
Entrée gratuite, tombola, salon de thé,
viennoiseries,
restauration rapide.

Contact : Sylvie 05 49 07 64 40

Françoise 05 49 07 73 54

mail : sylvie.creation79@gmail.com



La Vie culturelle et associative

Chorale

Notre chorale A Travers Chants, association loi 1901, existe depuis plus de 40 ans, et est gérée actuellement par un conseil d'administration de 11 personnes. A ce jour elle est composée de 81 choristes et dirigée par Jean François LUCAS, chef de chœur et musicien. Les répétitions ont lieu toutes les semaines, sauf pendant les vacances scolaires, le mercredi soir de 20h30 à 22h30 dans une ambiance conviviale.

Notre répertoire se compose d'une vingtaine de chants contemporains harmonisés à 4 voix, auxquels s'ajoutent 2 à 3 chants classiques. En plus des 2 concerts annuels que nous organisons, l'un au printemps et l'autre en automne, nous nous produisons régulièrement à la demande, pour des associations caritatives récurrentes (ligue contre le cancer en novembre, téléthon en décembre, rétina en mars,...), et quelquefois pour

des foyers ruraux, des mairies, des associations ou des particuliers.

Nos prochains concerts programmés à ce jour : à Aigonnay pour le Téléthon, à Melle pour des rencontres de chorales mi-mai 2015, et à Vernoux pour notre concert de printemps fin mai 2015.

Actuellement nous sommes à la recherche d'hommes (*ténors et basses*).

Aussi Messieurs, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

choraleatraverschants@yahoo.com.



au 06 82 95 41 20
ou 05 49 33 08 61.

M^{me} Jocelyne Raveneau
Présidente de la Chorale
A Travers chants

Gymnastique volontaire - Fédération Française EPGV

Se rencontrer

**Le plaisir du bien-être, Découvrir son corps
Assouplir ses articulations, Respirer, Bouger
Sur un fond musical.**



Animatrice :

Isabelle GIRARD
adultes

Sauzé-Vaussais :

salle du grand puits
Mercredi : 18h30-19h45

Mairé l'Evescault :

Salle des fêtes
Lundi : 20h00-21h15

Vous pouvez nous rejoindre
en cours d'année

Renseignements :

05 49 29 99 06
05 49 29 98 95

*Avec nos remerciements
Le bureau de la GV Sauzé*

La Vie culturelle et associative

ASTM

Un "coup de jeune" pour l'association de solidarité ASTM !

35 ans que l'ASTM et la collecte des papiers durent !

Pour rappeler cet anniversaire, une trentaine de personnes se sont retrouvées le vendredi soir 28 novembre à la salle socioculturelle de Sauzé-Vaussais. Il y avait au programme de cette soirée l'assemblée générale de l'ASTM et la découverte au Cameroun d'actions pour un développement rural dans plusieurs villages.

Certes, il n'y avait pas vraiment le nombre pour ce rendez-vous de l'ASTM mais il y avait sûrement la qualité ! Nous avions en effet avec nous un couple du Maine et Loire, Andrée et Rémi Cesbron, des anciens coopérants et accompagnateurs de projets de développement au Cameroun. Rémi est président d'Actions Solidaires, une association angevine qui intervient dans plusieurs pays d'Afrique. Ce 28 novembre, à partir d'un montage, ils nous présentèrent donc des projets réalisés dans différentes contrées du Cameroun : écoles, bibliothèques, élevage et autres productions vivrières. Parmi ces projets, deux ont été ou sont actuellement financés par l'ASTM de Sauzé-Vaussais : atelier de poules pondeuses et projet

"nourriture pour tous" mené par un groupe de 14 jeunes paysans (5 femmes et 9 hommes).

A cette soirée du 28 novembre, il y avait-il aussi la qualité du public. Celui-ci, par ses questions, ses prises de paroles, s'est montré intéressé. Mieux que cela, il s'est montré particulièrement motivé pour vouloir le maintien de la collecte des papiers et de l'ASTM et pour renouveler son conseil d'administration avec 11 personnes qui ont accepté d'en faire partie.

Prenons date et stockons nos papiers : la prochaine COLLECTE sera du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015... Il est toujours possible aussi de venir déposer des papiers à Sauzé-Vaussais, dans le petit hangar derrière le 16 rue Baron, à Theil de Limalonges dans le hangar de l'ancienne tuilerie Laprade.



Vacances & Familles 79



RECHERCHE BENEVOLES

Notre association, Vacances et Familles du Poitou-Charentes, accueille et accompagne des familles avant, pendant et après les vacances.

Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les familles qui sont hébergées dans le village vacances de Sauzé-Vaussais : les bénévoles viennent chercher les familles à la gare, les emmènent faire leurs courses, sur les lieux d'animation, ...

Ce sont des séjours qui peuvent être d'une semaine ou de quinze jours sur la période de juillet/août. Une présence quotidienne n'est pas nécessaire.

Une adhésion de 10 euros est obligatoire, les frais engagés sont pris en charge par l'association ainsi que l'assurance.

Les personnes souhaitant s'investir avec nous pourront suivre une formation qui leur expliquera le fonctionnement de l'association.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre dans notre action, contacter **Gaëlle Hipeau** au 05 49 28 59 51 ou par mail asso79@vacancesetfamilles.asso.fr

Vacances et Familles 79
12 rue Joseph Cugnot
79000 NIORT
www.vacancesetfamilles.fr

Médailles militaires

Les Médailles Militaires



L'origine de la sonnerie aux morts

Nous avons tous à un moment donné entendu cette émouvante mélodie de l'appel aux morts qui nous serre le coeur ou nous met la larme à l'oeil. Connaissez-vous l'histoire à l'origine de cette mélodie ?

L'histoire commence en 1862 lors de la guerre de Sécession, alors que l'armée de l'Union du Capitaine Robert Ellicombe se trouvait près de

Harrison's Landing en Virginie, se tenait de l'autre côté de cette étroite bordure de terre l'armée de la Confédération. Durant la nuit, le Capitaine Ellicombe entendit les gémissements d'un soldat grièvement blessé. Ne sachant pas si c'était un soldat de l'Union ou de la Confédération, le Capitaine décida au risque de sa vie d'aller chercher le blessé afin qu'on lui procure des soins médicaux. Sous les feux incessants de la bataille il rampa jusqu'au soldat blessé pour le ramener au camp de l'Armée de l'Union. Quand finalement il atteignit son camp, il découvrit que c'était un soldat ennemi. Il était décédé. Le Capitaine alluma une lanterne et dans la pénombre il découvrit le visage du soldat. C'était son propre fils.

Le garçon étudiait la musique dans le sud lorsque la guerre éclata. Sans le dire à son père, il s'était enrôlé dans l'Armée de la Confédération. Le lendemain matin, le coeur brisé, le Capitaine malgré le statut d'ennemi de son fils demande la permission à ses supérieurs de lui faire des funérailles militaires. Sa demande lui fut accordée mais en partie seulement. Le Capitaine avait aussi demandé que la fanfare de l'Armée puisse jouer aux funérailles de son fils. Sa demande lui fut refusée dû au fait que ce dernier était un soldat ennemi. Mais par respect pour le père, on décida tout de même de lui allouer un seul musicien. Le Capitaine choisit un joueur de clairon. Il demanda au musicien de jouer une suite de notes musicales qu'il avait trouvée sur un morceau de papier dans la poche de l'uniforme du jeune militaire.



Mais chez nous en France !

Interprétée lors des manifestations patriotiques et des cérémonies commémoratives, on est tenté de croire que la sonnerie aux morts a toujours existé. Pourtant, les poilus qui pleuraient leurs frères d'armes des tranchées ne l'entendirent jamais, puisqu'elle ne fut composée qu'après la première guerre mondiale, au début des années trente.



Général Gouraud



Cdt Pierre Dupont

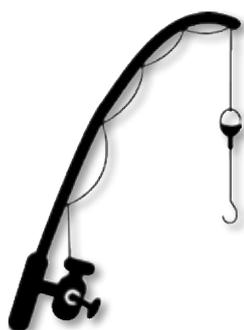
A son origine se trouve l'un des héros de la grande guerre, le Général GOURAUD. Lors de ses visites à l'étranger, en Angleterre et aux Etats Unis en particulier, il avait été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries "LAST POST" et "TAPS" sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux morts. Il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine, le commandant Pierre DUPONT, une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1931 en présence du Ministre de la guerre, André MAGINOT, et lui proposa sur le champ qu'elle devienne réglementaire.

Dans une circulaire rédigée le 11 août 1932, celui-ci précisait :

"L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux Morts de la grande guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs et particulièrement devant le tombeau du Soldat inconnu, d'observer une minute de recueillement. J'ai décidé de compléter ce cérémonial, désormais traditionnel, par une sonnerie nouvelle dite 'Aux Morts', qui constituera le signal et le prélude à la minute de silence".

Didier Boisson Président
de la section 1588 des Médailles
Militaires de Sauzé-Vaussais

Association Pêche



Manifestation de l'ASPPP sauzé-vaussais pour l'année 2015.

- Ouverture de la pêche le **14 février 2015**.
 - Lotos **les 10 mai et 4 octobre 2015**
 - Repas pique-nique le **14 juin 2015**
- Pêche nuit **du 27 juin au 28 juin 2015**
- Assemblée générale le **20 novembre 2015**



La journée de la résistance

**Même 70 ans après.
Une belle et émouvante cérémonie
commémorative avec les anciens et
ami (e)s de la Résistance.**

En octobre 1944, alors que la grande majorité des anciens F.F.I, qui après la libération d'une grande partie du territoire, venait de signer leur engagement de volontaire pour la durée de la guerre contre l'Allemagne nazie, qui aurait pu imaginer, que même 70 ans après, que près de 300 personnes avec une quarantaine de drapeaux, dont le drapeau départemental des jeunes sapeurs pompiers des Deux Sèvres, ainsi que la musique départementale des sapeurs pompiers des Deux Sèvres, seraient présentes Place des Halles pour assister à la cérémonie commémorative du 70ème anniversaire de la libération.

Et pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence, c'est ce qui s'est produit ce dimanche matin du 19 octobre 2014, à l'occasion du 25ème anniversaire de la journée de la Résistance, organisée par le Comité de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance et la commune de Sauzé-Vaussais.

Mais ce qu'il faut bien dire, c'est que le programme de cette manifestation du souvenir, qui sans mal doute fut un peu trop long, ce qu'il faudra revoir à l'avenir, fut complet et très émouvant en rappelant beaucoup de souvenirs que les anciens de l'époque de la Résistance ont connu et pour certains d'entre eux vécu. De plus, la présence

de nombreuses personnalités civiles et militaires et responsables de membres d'associations d'anciens combattants du Poitou-Charentes, et la participation des jeunes élèves du Collège Anne Franck et du CM2 de l'Ecole primaire au programme littéraire sous l'impulsion de notre irréprochable et dévouée Audrey Gadioux, donnent un attrait supplémentaire à cette cérémonie commémorative du devoir de mémoire, toujours très appréciée du public.

A ce sujet, les organisateurs remercient en particulier la principale du Collège Anne Franck, Mme Catherine Bontemps, et Melle Cathy Delage, professeure d'école primaire, pour leur présence et leurs participations avec les élèves. Ils remercient également la bonne délégation de nos amis anglais de la «Royal British Légion» Poitou-Charentes de Linazay (86), qui avec leur drapeau était présente pour la première fois à cette cérémonie.

L'année prochaine, le dimanche 18 octobre 2015 sera célébré le 70ème anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Le Président de l'A.N.A.C.R, M. René Auvin.

Photos : Marie France Eprinchar. Correspondante Courrier de l'Ouest.



La Mairie

Tél. : 05 49 07 60 53
Lundi, Mardi : 9h-12h / 14h-17h,
Mercredi : 9h-12h,
Jeudi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h,
Samedi : 9h-12h
E-mail : mairie.sauzevaussais@cegetel.net
Site internet : www.mairie-sauze-vaussais.fr

Conciliateur de justice

(sur RDV à la Mairie)
M^{me} PARNAUDEAU Elisabeth
Tél. 06 75 47 15 25
M. FAURE René
Tél. 06 82 42 28 59

Communauté de Communes du Cœur du Poitou

Hôtel de ville - BP 29
79110 - Chef-Boutonne
Tél. : 05 49 29 83 93
Fax : 05 49 29 91 35
E-mail : coeurdupoitou@paysmellois.org
Président : M. MICHELET Fabrice

Numéros utiles

Centre Médico-Social, Assistante Sociale
sur RDV : 05 49 27 02 28
Foyer Logement et Service d'Aide
Ménagère à Domicile : 05 49 07 71 69
D.D.E. : 05 49 07 61 32

Ecole Maternelle : 05 49 07 66 47
Ecole Primaire : 05 49 07 60 17
Collège Anne Frank : 05 49 07 61 16
Gendarmerie : 05 49 07 60 03
Groupe Médical : 05 49 07 60 60
Infirmières et infirmier ou CMS
(du lundi au vendredi de 8h à 8h30) :
05 49 07 61 51
Gymnase intercommunal : 05 49 07 69 25
La Poste : 36 31
Pompier Centre Secours : 18
Office de Tourisme : 05 49 29 15 10
Trésorerie : 05 49 07 60 51

Autres Permanences

Mairie

- Mission Locale mardi journée sur RDV
- Conseiller Général M. Dorick Barillot samedi de 11h à 12h
- Sécurité Sociale, CPAM 9h à 12h le mardi
- Association Intermédiaire sur RDV, Jeudi M sans RDV
- CCAS horaires Mairie
- CBE sur RDV, jeudi après-midi
- Passeport biométrique sur RDV, du lundi au vendredi

Bibliothèque Municipale

Tél. : 05 49 07 38 93

Prêt de livres et de CD, horaires d'ouverture :

Mercredi 9h30-12h et 14h-18h30
Jeudi 9h30-12h et 14h-17h30
Samedi (une semaine sur deux, les semaines impaires) ... 10h-12h

Cinéma chez nous

Responsable : SEP. séances le vendredi toutes les 2 semaines à la Mairie

Pôle Environnement à Sauzé-Vaussais

20 rue Treille Bourgeau - 79190 Sauzé- Vaussais
Tél. : 05 49 07 78 42 - Portable : 06 77 83 48 33

Lundi et Mardi 8h30-12h30 et 13h30-17h
Mercredi 8h30-12h30
Jeudi et Vendredi 8h30-12h30

Gendarmerie Nationale

Les jours et horaires d'ouverture sont :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-19h
Le dimanche et les jours fériés : 9h-12h et 15h-18h
En cas d'urgence, 24h/24 et 7j./7 :

Faites le 17

Joyeuses fêtes de
fin d'année

2015

Vendredi 16 janvier 2015 à 18h30 :
Les vœux du Maire
Salle Socioculturelle de Sauzé-Vaussais

